



Inscriptions vacances d'hiver Accueil de Loisirs "BEL'AIR"

Affaire suivie par Elodie STENZEL

Objet : Inscription à l'Accueil de Loisirs « Bel Air »

Madame, Monsieur,

L'accueil de loisirs « Bel air » sera ouvert du **LUNDI 22 FEVRIER** au **VENDREDI 05 MARS 2021** à l'école Lecroisey de Saint-Hilaire-du-Harcouët (rue des écoles). Pour rappel, l'accueil de loisirs ouvre ses portes à **7 h 30** et ferme à **18 h 00**.

L'équipe pédagogique sera composée entre autres de quatre salariés permanents de l'Office Culturel Sportif et Social (OC2S) : Carine DENOUAL, Myléna JEHAN, Marie-Angèle PIEL et Elodie STENZEL et auxquels il faut ajouter des animateurs permanents et saisonniers.

Vous trouverez la grille tarifaire pour une journée à l'accueil de loisirs en fonction des droits CAF ou MSA que vous percevez ou non. Nous joignons également la feuille sur laquelle vous pourrez positionner votre/vos enfants sur cette période de vacances. (Attention les inscriptions sont fermes et définitives).

Les inscriptions sont à retourner pour **le Lundi 08 février au plus tard**. Les enfants ayant 11 ans, à la date d'inscription et qui souhaitent participer aux activités « Anim'Ados », peuvent prendre contact avec l'OC2S au 02.33.79.33.76.

Le programme d'activités sera affiché le vendredi 19 février 2021 à l'école Lecroisey et sur le site internet de la mairie de Saint-Hilaire-du-Harcouët à l'adresse suivante : www.saint-hilaire-du-harcouët.fr dans les rubriques mon quotidien « enfance & jeunesse », « Contacts », site internet.

Afin d'être en mesure de satisfaire les demandes de chacun, il est important de respecter scrupuleusement les modalités d'inscription ci-dessous. Comme précisé dans le règlement intérieur, **nous ne prenons pas d'inscription pendant la période d'ouverture de l'accueil de loisirs, ni les inscriptions par mail.**

Les modalités d'inscription

Nous vous demandons de nous retourner :

- La fiche d'inscription ci-jointe
- Pour les parents relevant du régime MSA, le justificatif de l'aide aux loisirs 2021 si vous en êtes bénéficiaire et que vous n'avez pas effectué d'inscription depuis le début de cette année.
- Votre règlement (**chèque, espèce, chèques vacances, spot 50, tickets St H, chèques Grandparigny**).

Les chèques seront encaissés à la fin de la période des vacances d'hiver sauf demande particulière de votre part.





**Nous ne prendrons pas en compte les inscriptions sans règlement
et/ou réservation par courriel.**

Grille tarifaire :

TARIF	CAF/MSA	CAF (Copale)		LIVRET MSA	
		QF* ≤ 510 €	511 € ≤ QF* ≤ 620 €	A QF* ≤ 600 €	B 601€ ≤ QF ≤ 900€
1 ^{er} enfant (avec repas)	11,50 €	4,00 €	5,50 €	4,00 €	5,50 €
2 ^{ème} enfant (avec repas)	11,50 €	2,00 €	2,75 €	2,00 €	2,75 €
Si 3 enfants ou plus présents en même temps Tarif à partir du 2 ^{ème} enfant	5,75 €	2,00 €	2,75 €	2,00 €	2,75 €

*QF → Quotient familial

Les fiches et les règlements retournés après cette date ne seront plus prioritaires, hormis pour les parents dont l'activité professionnelle ne permet pas de se positionner avant cette date.

Une facture vous sera transmise par courriel à la fin des vacances.

En ce qui concerne les nouvelles inscriptions, vous pouvez retirer un dossier à l'OC2S du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tous les règlements en espèce doivent être remis en mains propres à l'OC2S aux heures indiquées ci-dessus.

**L'ensemble des documents sera à déposer dans une enveloppe fermée
Intitulée « Accueil de loisirs » dans la boîte aux lettres
Du Pôle territorial de Saint-Hilaire du Harcouët
1 place Louis Delaporte 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT
Pour le LUNDI 08 FEVRIER 2021.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'OC2S au 02.33.79.33.76.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur de l'OC2S,

Jean-Paul MOREL

